

BULLETIN MUNICIPAL de PLUMIEUX

Décembre 2020 – Numéro 83



P.3

Vie
Municipale



P.12

Associations



P.24

Collecte des
déchets



Mot du Maire

Sommaire :

Mot du maire	P.02
Comptes rendus CM	P.03
Finances	P.06
Tarifs communaux	P.08
Urbanisme	P.10
État Civil	P.11
Mots des associations	P.12
Calendrier de collecte des déchets ménagers	P.24

Au moment de tourner la page de cette année 2020, définitivement spéciale à bien des égards, et d'entrer dans l'année 2021 rempli d'espoir, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement pour vous, vos familles ainsi que tous vos proches.

L'année 2020 qui s'achève aura, j'en suis sûr, une place toute particulière dans nos mémoires et histoires personnelles.

La Covid 19, qui occupe notre quotidien depuis de nombreux mois maintenant et continuera sans aucun doute à nous impacter pour un long moment, aura montré la fragilité de notre système de santé et son besoin de réforme, ainsi que les failles dans certaines chaînes de décision. Gageons que nous saurons tirer de bons enseignements de la période que nous traversons et comme le disait Nelson Mandela « je ne perds jamais, soit je gagne soit j'apprends ».

Lors des élections municipales de mars, vous avez fait le choix pour Plumieux de mettre en place une nouvelle équipe.

Malgré un contexte sanitaire troublé, vous avez su montrer votre attachement et intérêt en vous déplaçant en nombre.

La présence de 2 listes nous démontre qu'à Plumieux les élections locales continuent à mobiliser et nous montre que nombreux sont ceux qui s'y intéressent et sont prêts à s'investir pour leur commune.

Tout ceci dans un climat serein et apaisé !

Cette année 2020 ayant été une année de transition, les prochains mois verront débiter certains travaux structurant pour notre commune avec la station d'épuration, la finalisation des aménagements et voirie du Hameau des Lavandières ainsi que la modernisation de notre système informatique.

Une réflexion est également engagée sur les usages futurs des bâtiments communaux et les aménagements ou affectations à y prévoir.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans votre Plum' de l'Info et sur les autres supports d'information.

L'équipe municipale fait de son mieux pour agir à son échelle au « bien vivre ensemble » et être à l'écoute de chacun d'entre vous.

Tout au long de ce mandat, les élus viendront à vous pour des moments d'échanges, certains ont déjà eu lieu, et permettent de mieux nous connaître et d'avoir des échanges riches dans le respect et l'écoute mutuelle !

Nos commerçants, artisans ont été impactés à différents degrés par les confinements que nous avons eus à subir. Ils ont su relever ces épreuves en s'adaptant à la situation.

Il me semble essentiel de vous rappeler, qu'il est important pour notre commune d'avoir ce tissu économique, ils sont un atout pour Plumieux !

Ces lieux de rencontres que sont nos commerces donnent de la vie, de l'animation à notre commune. Nous nous devons de penser à eux pour nos achats ou travaux du quotidien.

Nos associations, autres maillons essentiels de la vie communale, auront-elles aussi de nombreux défis à relever dans les mois à venir, afin de remobiliser leurs bénévoles et adhérents pour que, dès que cela sera possible, nous puissions nous retrouver lors des diverses manifestations qui animent notre commune tout au long de l'année !

J'aimerais avoir une pensée pour Audrey Cordon-Ragot qui cette année aura glané son premier titre de championne de France sur route obtenu chez elle en Bretagne. Félicitations à elle et bonne route pour les prochaines échéances !

Au moment de conclure, j'aimerais à nouveau vous adresser nos vœux les meilleurs pour cette année 2021 qui démarre. Qu'elle soit pleine de succès.

Votre Maire et l'équipe municipale.



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et Vendredi :
08h30 - 12h30
13h30 - 17h30

Mardi et Mercredi
08h30 - 12h30

Samedi
09h00 - 12h00

Fermée le jeudi

Contact :

☎ 02 96 25 55 11

✉ mairie@plumieux.fr



fb.me/plumieux.commune

Comptes rendus des Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois en 2020. Les thèmes principaux abordés ont été les suivants :

Projets éoliens

Cette thématique a été au cœur de nombreuses discussions du Conseil municipal cette année. Une délibération de principe a été prise le 10 juillet 2020 par laquelle l'Assemblée refuse la réalisation d'études de faisabilité techniques et environnementales en vue de l'implantation de parc éolien sur le territoire communal sur la durée du mandat municipal.

L'Assemblée a également été invitée à émettre son avis suite à l'enquête publique pour le projet éolien de Péhart lors de sa dernière séance. Elle a émis un avis défavorable à la majorité des membres présents.

Une rencontre avec le Préfet des Côtes d'Armor a également eu lieu à la demande de la municipalité le 5 décembre 2020 pour discuter des différents projets en cours sur la commune et notamment celui de Quillien.

Action sociale

Les membres de la commission Action Sociale se sont mobilisés tout au long de l'année pour accompagner la population dans ce contexte sanitaire particulier : recensement des personnes fragiles, mise en place d'un système de livraison de produits de première nécessité et de pharmacie, etc. En lieu et place du traditionnel repas annuel pour les plumetais âgés de plus de 70 ans, la commission a mis en place un repas à emporter. Un beau succès, puisque 149 repas ont été distribués.

Voirie 2020

L'entreprise COLAS a été missionnée pour la réalisation d'un programme de point à temps automatique (20 tonnes d'émulsion et de gravillon 4/6 lavé pour 14 760 € TTC).

L'entreprise DAVENET-POTEL a effectué le programme de curage de fossés. Coût : 4 770 € TTC pour un linéaire de près de 6 kilomètres. Le fauchage de talus a été réalisé par l'entreprise MAUMISSARD. Coût : 20 160 € TTC.

Il a été décidé de réaliser un groupement de commandes pour le programme voirie 2021 avec les communes de Coëtlogon et Le Cambout, et un appui technique de l'Agence Départementale d'Assistance aux Collectivités.

La viabilisation définitive du lotissement des Lavandières est programmée en 2021. Une subvention du Département a été obtenue au titre du plan de relance n°1 : 38 707 € pour une enveloppe de travaux estimée à 129 000 € HT, soit un taux de subvention de 30 %. M. NICOLAS, géomètre à LOUDEAC, a été désigné comme maître d'ouvrage. Un appel d'offres devrait être déposé au 1^{er} trimestre 2021.

Domaine et Patrimoine

Outre la décision de maintenir en vente l'étang de Taleu (des échanges sont en cours actuellement avec de potentiels acquéreurs), le Conseil municipal a décidé de procéder à des modifications de bornage pour des parcelles situées au lotissement du Moulin et au lotissement des Lavandières.

Enfance

Des ateliers récréatifs ont été mis en place en juillet 2020 à destination des enfants de la commune, avec le concours des bénévoles de la bibliothèque. Une réflexion est en cours pour la mise en place d'une nouvelle édition pour les vacances de Pâques 2021.

Par ailleurs, il a été décidé la mise en place de l'opération « Argent de poche » en 2021. Ce dispositif a pour but d'impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie et valoriser le travail effectué par les adolescents. En effet des jeunes plumetais âgés entre 16 et 18 ans seront accueillis au sein des services municipaux pour accomplir des missions diverses (entretien des espaces, verts, travaux de peinture, ménage de printemps dans les bâtiments communaux, animations des ateliers récréatifs...). En contrepartie de leur investissement, les participants percevront une indemnité de 15 € par demi-journée de travail. Un appel à candidature sera publié au 1^{er} trimestre 2021.

Les élus viennent à vous

Le Conseil municipal organise des rencontres avec la population dans les différents villages de la commune. Les élus se sont ainsi rendus au Pont Favrol le 26 juin dernier et ont rencontré les habitants de Péhart, Le Breil sablé et La Noë le 4 septembre 2020.

Tous ces sujets sont détaillés dans la publication « La Plum' de l'Info » qui est distribuée dans les commerces plumetais, 15 jours au plus tard suivants la réunion du Conseil municipal. Il est possible de la recevoir par mail et de la consulter sur la page facebook de la commune.

Composition du Conseil Municipal

Les adjoints et les
Conseillers délégués

Sébastien QUINIO



Fanny MARTEIL



Samuel MIGNOT



Narina LAUNAY



Gérard GANNE



Christian QUINIO



Gérard GUEHENNEUX



Les Conseillers
Municipaux

Catherine LE ROY



Valérie HAYS-ROBLO



Quentin CADIO



Marie-Annick LOUESDON



Angélique BIENNE



Pierrick LE CAM



Marie-Claude OULTRAULT



Bernard LUCAS



Le service technique



Marie LE GALL, Anne-Marie BONO,
Martine LE CLAINCHE



Jacques CORDON, Philippe MICHARD,
Hervé QUINQUAUD, Didier DEFOORT (saisonnier)



Nathalie CHANTREL

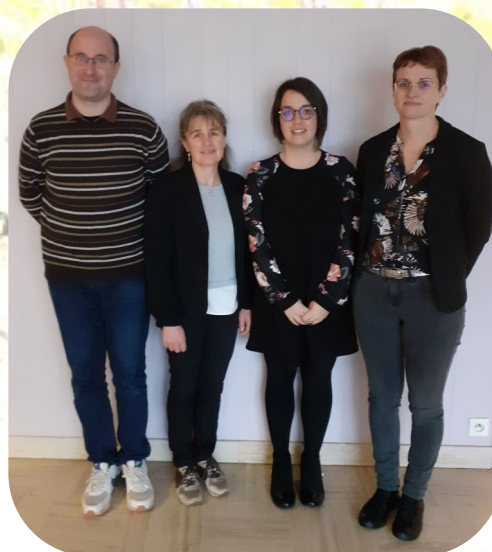
Le service administratif

Agence Postale Communale



Christine PIGNARD

Secrétariat intercommunal
PLUMIEUX, LE CAMBOUT, COËTLOGON



Nicolas HUET, Valérie LE HUIDOUX,
Justine MOREL, Laëtitia MICHARD

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Budget primitif d'une commune est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est composé de deux sections (investissement et fonctionnement) votées respectivement en équilibre, à savoir **970 797.37 € en section de fonctionnement** et **911 428.33 € en section d'investissement**.

Les taux d'imposition restent stables :

Taxe d'habitation	16.26 %
Taxe foncière sur le bâti	21.21 %
Taxe foncière non bâtie	66.06 %

Le compte administratif 2019 (excédent de fonctionnement de 135 341.52 € - déficit d'investissement de 6 68.70 € soit **un excédent global de 128 660.82 €**) ; les taux d'imposition 2020 et le Budget Primitif 2020 ont été votés à l'unanimité des membres du Conseil Municipal. Suite au transfert de la compétence Assainissement collectif au profit de Loudéac Communauté, l'excédent global du budget Assainissement pour un montant de 581 040.83 € a été reversé à la communauté de communes.

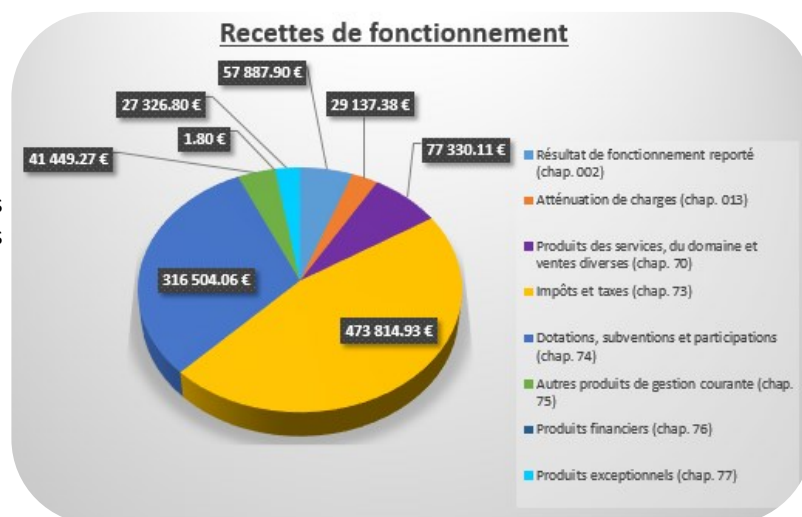
ÉTAT DÉTAILLÉ DU BUDGET PRINCIPAL AU 15/12/2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

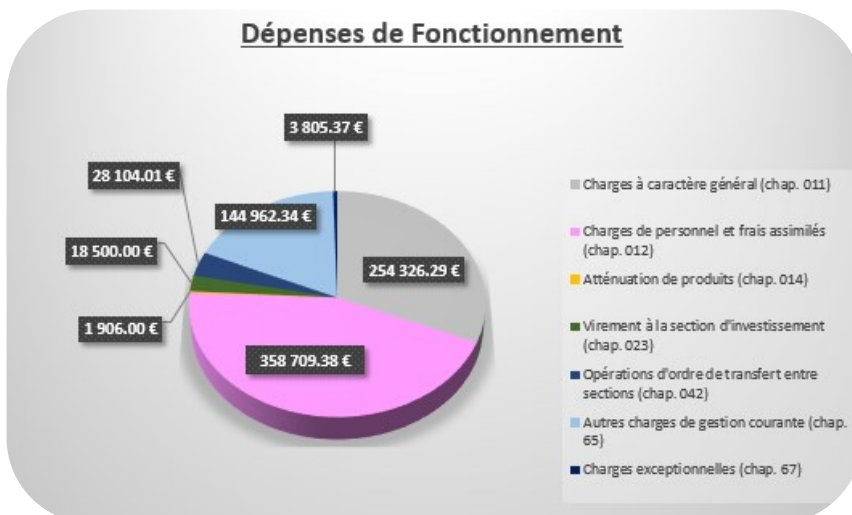
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couverts par des recettes régulières et permanentes.

RECETTES

Les impôts locaux (46 % des recettes de fonctionnement), les dotations et participations de l'Etat (31 %) sont les recettes principales de fonctionnement de la commune.



Dépenses de Fonctionnement



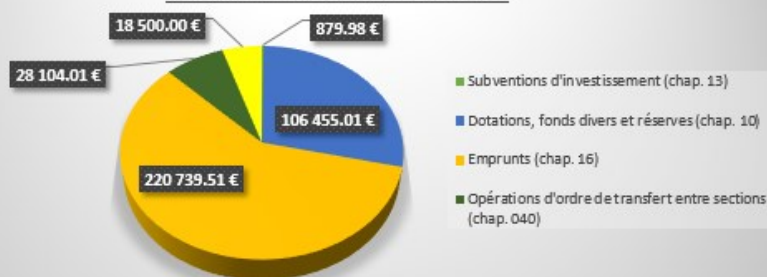
DÉPENSES

Les postes principaux de dépenses restent pour la commune les charges de personnel (44 % des dépenses de fonctionnement), les charges à caractère général (eau, électricité, entretien courant des bâtiments, des véhicules et de la voirie, etc. pour 31 %), et les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, service d'incendie, participation au coût de fonctionnement des écoles maternelles et primaires, subventions aux associations, etc. pour 18%).

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la Commune.

Recettes d'Investissement



RECETTES

Les recettes d'investissement sont apportées par la recours à l'emprunt (59 %) et par l'Etat (Fonds de compensation de la TVA, Dotation Globale d'Equipeement, subventions... pour 28 %).

DÉPENSES

Les dépenses principales de la section d'investissement en 2020 correspondent au reversement de l'excédent du budget assainissement (chapitre 10, soit 62 % des dépenses d'investissement) et le remboursement anticipé d'un prêt (chapitre 16 (31 %)). En raison du contexte particulier de cette année, peu de travaux ont été engagés. C'est pourquoi les travaux d'investissement ne représentent que 3 % (31 883.40 €).

Dépenses d'Investissement



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU 15.12.2020 (MONTANTS TTC)

Acquisition de guirlandes de Noël :	1 739.15 €
Petits matériels (souffleur, radiateur électrique, balises réfléchissantes...) :	4 358.52 €
Tables et chaises pour la cantine :	5 088.95 €
Enrichissement de fonds de livres de la bibliothèque :	1 264.95 €
Lave-vaisselle pour la cantine :	2 840.40 €
Autolaveuse pour la salle omnisports :	10 025.83 €
Autolaveuse pour la salle des fêtes :	3 885.36 €
Eclairage LED de la salle des fêtes :	9 142.80 €



ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE AU 15/12/2020

Année d'encaissement	Date de la dernière échéance	Objet de l'emprunt	Montant initial en €	Taux (%)	Annuité 2020	Capital restant dû
2013	30/06/2028	Salle intergénérationnelle et aménagement de la rue du Prieuré	250 000.00	4.33	22 156.66	133 333.38
2015	01/11/2025	Emprunt acquisition « Triskalia »	140 000.00	1.64	15 212.76	70 000.00
2016	31/07/2023	Achat d'un tracteur et travaux d'aménagement de l'atelier technique rue de la Vallée	50 000.00	0.47	7 256.15	19 642.93
2020	01/12/2039	Réaménagement du bourg	220 000.00	0.91	2 908.73	218 500.00

Tarifs communaux 2021

Salle Polyvalente				
Caution 700 € (l'état encaissable lorsque des lieux de sortie mentionne un état de propreté jugé anormal et irrégulier – délibération n°2019-19 du 21/03/2019) La location de la vaisselle est comprise dans le tarif.				
	Du 15/04 au 15/10		du 16/10 au 14/04	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
Mariage 1 repas + bal	220.00 €	300.00 €	250.00 €	330.00 €
Mariage 2 repas + bal	280.00 €	360.00 €	310.00 €	390.00 €
Repas associations (la 1 ^{ère} location de l'année pour les associations de la commune étant gratuite)	85.00 €	110.00 €	110.00 €	145.00 €
Repas AG Entreprises	165.00 €		190.00 €	
1 repas familial	148.00 €	185.00 €	175.00 €	215.00 €
Banquet midi et soir (1 journée)	185.00 €	225.00 €	210.00 €	255.00 €
Banquet sur 2 jours (samedi soir et dimanche midi)	222.00 €	278.50 €	262.50 €	322.50 €
Banquet 3 repas	277.50 €	337.50 €	315.00 €	382.50 €
Manifestation sans repas	55.00 €	75.00 €	85.00 €	110.00 €
Utilisation de la cuisine seulement	100.00 €	140.00 €	100.00 €	140.00 €
Réveillon			380.00 €	450.00 €
Café d'obsèques	Gratuit	/	Gratuit	/
Séance « Pilâtes »	2.5 € / heure			
Relavage de la vaisselle	50.00 €			
Pénalité pour ménage supplémentaire de la salle par un agent technique	50.00 €			
Perte ou dégradation du matériel de nettoyage	50.00 €			
Vidéoprojecteur (de la salle des fêtes)				
Caution 500 €				
Vidéoprojecteur avec écran mural	30.00 €			
Tarif vaisselle en cas de casse				
Plat Ovalé - Rond - Légumier	13.00 €		Verre	1.90 €
Grand plat de cuisson	85.00 €		Tasse	1.90 €
Écumoire	16.00 €		Assiette	2.90 €
Cuillère à café	1.60 €		Couteau	2.00 €
Fourchette, cuillère à soupe	3.30 €		Louche	23.00 €
Autres petites salles (sous-sol, réunion omnisports)				
Caution 150 €				
Apéritif - buvette	45.00 €			
1 repas servi uniquement - sans musique	70.00 €			
2 repas servis uniquement - sans musique	90.00 €			
Chapiteaux, tables et chaises				
Caution 300 € pour un chapiteau				
Les chapiteaux, les tables et les chaises ne pourront être loués que par des habitants, associations ou entreprises de la commune pour une utilisation EXCLUSIVE sur le territoire de Plumieux . Toute location par des personnes extérieures à la commune ou pour une utilisation hors commune sera donc impossible. Les chapiteaux, tables et chaises seront à récupérer par les locataires sur les heures ouvrées de la mairie.				
1 chapiteau	60 €			
1 table + 10 chaises	6 €			
Pénalité pour le nettoyage et séchage des chapiteaux (Cf délibération n°2019-27)	100 €			
Podium				
Le podium ne pourra être loué que par des habitants, associations ou entreprises de la commune pour une utilisation EXCLUSIVE sur le territoire de Plumieux . Toute location par des personnes extérieures à la commune ou pour une utilisation hors commune sera donc impossible. Il sera à récupérer par les locataires sur les heures ouvrées de la mairie.				
Podium d'une surface de 23 m ² (16 dalles de 1.2m x 1.2m)	50 € le week-end (pose et dépose à la charge du locataire)			

Tarifs communaux 2021

Cimetière			
		3m²	5m² pour les concessions situées dans les sections A à D
Concession	15 ans	135.00 €	225.00 €
	30 ans	195.00 €	325.00 €
Columbarium Ca et Cb	5 ans	114.00 €	
	10 ans	228.00 €	
	15 ans	340.00 €	
Columbarium Cc et Cd <i>4 urnes / emplacement</i> (plaque fournie lors du 1 ^{er} achat)	5 ans	144.00 €	
	10 ans	258.00 €	
	15 ans	370.00 €	
Cavurne <i>4 urnes / emplacement</i> (plaque fournie lors du 1 ^{er} achat)	5 ans	144.00 €	
	10 ans	258.00 €	
	15 ans	370.00 €	
Dispersion des cendres au jardin du souvenir avec fourniture d’une plaque d’inscription		50 €	
Occupation du caveau provisoire > 3 mois – art. 69 du règlement intérieur		30 € / mois	
Taxe d’inhumation		gratuit	
Photocopies			
		Particulier	Association
A4 noir		0.30 €	0.15 €
A4 noir recto/verso		0.50 €	0.20 €
A4 Couleur		0.70 €	0.35 €
A4 couleur recto/verso		0.90 €	0.50 €
A3 Noir		0.50 €	0.20 €
A3 Noir recto/verso		0.70 €	0.30 €
A3 Couleur		0.90 €	0.50 €
A3 couleur recto/verso		1.20 €	0.80 €
Services scolaires			
Garderie périscolaire		1€ /heure + 5€ du ¼ d'heure après 18h45	
Transport scolaire		40€ / trimestre (en septembre, janvier et avril)	
Cantine		Enfant : 3,02€	Adulte : 5,00€
Droit de stationnement			
Parking communal		gratuit	
Occupation du domaine public à des fins commerciales (métiers de bouche)			
Parking communal		gratuit	
Travaux d'office			
Chez des privés		50 € l'heure	
Travaux tractopelle pour une autre commune			
Heure d'intervention avec chauffeur		65.00 €	<i>intervention sur une autre commune que Plumieux</i>
Vente de bois du domaine public			
Dimension		Prix / stère	
4 ou 5 mètres		35.00 €	
3 mètres		9.00 €	
< 3 mètres		5.00 €	
Refacturation de travaux de busage			
<i>(délibération 2020-37 du 17/09/2020 : Dans le cadre des travaux d’entretien de la voirie, obligation est faite aux propriétaires fonciers de poser des buses de 6 mètres linéaires minimum avec un diamètre minimal de 300 mm).</i>			
Buse de 300		10 € le mètre linéaire <i>Ce prix s'entend pour un terrain relativement meuble nécessitant seulement l'intervention de la pelleteuse</i>	
		Dans un terrain rocheux une plus-value de 45 € de l'heure sera facturée en fonction du temps réel passé par l'engin nécessaire.	

DÉCLARATION PRÉALABLE			
CHARPENTIER Jean-François 7 Lotissement Beauséjour	Pose d'un store banne	MARIA DO NASCIMENTO Jean-Philippe 27 Le Pont Favrol	Changement d'ouvertures
GUILLEMIN Hervé 34 rue de l'Argoat	Ravalement de façades	CADIO Quentin 18 Tresnel	Rénovation d'un hangar existant
LOUESDON Yann 22 Bodeléno	Pose d'une clôture et d'un portail	LE DIZEC Marie-France 17 Porcollois	Changement d'ouvertures
LEVEAU Steven 23 rue du Porhoët	Pose d'une clôture et d'un portail	ELOUARD Véronique 21 Treffainguy	Création d'une ouverture sur pignon
CHAIGNE Stéphane 35 L'Etrat	Pose d'une clôture, création d'un portail et modification de façade	MAUMUSSON Christian 3 Impasse des Ajoncs	Pose d'une clôture et d'un portail
CROENNE André 39 rue de l'Argoat	Pose d'une pergola	MOREL Jean-Marc 17 Quillien	Modification de l'entrée et du mur de clôture
DAHIREL Éric 2 rue de la Cohue	Création d'un carport	ROSÉ Thibault 18 Quillien	Pose et modification d'ouvertures
LE GALL Bernard 58 Le Breil Sablé	Changement de clôture	SIEGLER Nadia 14 Lotissement Beauséjour	Changement de la porte d'entrée
PICQUE Myriam 8 rue Beaubois	Extension d'une terrasse, et découpe partielle d'un mur de toit de garage	PICHARD Anthony 2B rue du Porhoët - Le Taillis	Changement de clôture, création d'un carport et d'un abri de jardin
TRÉGARO Georgette 40 Bellevue	Pose d'une clôture	Pierre ROUAULT 67 Ça Me Suffit	Modification de façades d'une maison d'habitation
SCI de l'Argoat (Sébastien BALUSSON) 2 Venelle des Ecoles	Création d'un abri de jardin	Loudéac Communauté Bretagne Centre 10 Place Saint Mioc	Remplacement d'une menuiserie extérieure (Maison Médicale)
KNIGHT Richard 23 Saint Leau	Pose de velux, et remplacement d'une fenêtre en porte	LE ROY Fernand 5 rue Beaubois	Pose d'une clôture
GEFFRELOT Nathalie 13 Lotissement Beausoleil	Remplacement de la porte de garage et de la porte d'entrée	Commune de PLUMIEUX Lotissement du Moulin	Division en vue de construire
GAEC de Porcollois M. QUINIO Tristan Porcollois	Suppression d'un linéaire de haie	QUINIO Isabelle 1 Lotissement du Grand Clos	Remplacement d'une haie, par une clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE	
LEBLANC Anthony 8 rue du Porhoët	Création d'un garage, et d'un abri de jardin (ouvert)
LE BRÉGUÉRO Yann 15 La Ville Morin	Création d'un abri à barbecue

Seules les autorisations délivrées à ce jour figurent ci-dessus.



Demandes d'autorisation d'urbanisme : généralisation de l'assistance ADAU

La plateforme d'assistance en ligne aux demandes d'autorisation d'urbanisme (ADAU) est désormais accessible au grand public. Cette plateforme vise à guider les particuliers et les professionnels pour constituer leur dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir...).

Une fois finalisé, l'utilisateur récupère son dossier complété pour le déposer en Mairie. A terme, la démarche permettra de le transmettre directement de manière dématérialisée aux communes raccordées.

Pour accéder à la plateforme assistance pour vos demande d'autorisation d'urbanisme, consultez la page dédiée sur le site internet Service Public : **service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221**

État Civil 2020

Cette année, la commune compte **10 naissances**.

Ci-dessous, vous trouverez uniquement celles dont l'autorisation de publication a été donnée par les parents des nouveau-nés.

NAISSANCES

25 janvier	Nelly TRAVAILLÉ , 39 Saint Leau
08 avril	Mylann UBASSY , 1 rue de la Vallée
27 mai	Amélya DESPRAIRES , 14 rue de l'Argoat
26 juin	Maël LUCAS , 51 Phémabon
22 juillet	Tiago GAUTIER , 5 Hameau des Lavandières
22 juillet	Malo GAUTIER , 5 Hameau des Lavandières
16 août	Alaina BEAUDIC , 2 rue de l'Argoat - Appartement n°4
14 octobre	Tilio ROSÉ , 18 Quillien



Félicitations

MARIAGE

24 octobre	Maxime HIGUET et Clémence GUILLEMIN , 34 rue de l'Argoat
------------	---



DÉCÈS *(renseignements issus des avis de transcription)*

10 janvier	Bernard JOUET , 25 Ker Maria
21 janvier	Zélie LE GENTIL veuve COLLET , 4 rue du Porhoët
25 janvier	Jean Claude GANNE , 2 Le Ponceret
02 février	Maria LOIDON née MOYSAN , 9 rue Beaubois
19 février	Jean BONNENFANT , 3 rue du Prieuré
05 mars	Roger CHANTREL , 5 rue des Landiers
1er avril	Francis GALLAIS , 2 rue des Flories
1er avril	Marina ANTOINE épouse DEBRANDT , 4 rue Beaubois
12 avril	Germaine RENARD veuve LOUESDON , 22 Foyer
24 avril	Victor LEVEAU , 26 rue du Prieuré
04 mai	Agnès LE LIÈVRE veuve LAFOSSE , 18 Ker Gourio
30 août	Christiane VILDAER veuve ROUILLÉ , 1 Résidence du Poirier
15 septembre	Germaine COLLET , 4 Treffainguy
29 septembre	Maurice MERCIER , 41 la Ville au Cerne
08 novembre	Georges GUILLEMIN , 6 Treffainguy
12 novembre	Marie Madeleine CHÉREL née LEGAL , 41 Les Bas Evignacs
19 novembre	Alexis JOSSELIN , 39 Les Evignacs



ÉTOILE SUD ARMOR PORHOËT GÉNÉRAL

2020, année tronquée...

Vivement 2021 !!

L'année 2020 restera dans les annales comme une année compliquée à bien des égards. Socialement, économiquement, chacun a dû s'adapter à un nouveau mode de vie en raison des deux confinements que nous avons vécus.

Le monde associatif, dont l'ESAP, a souffert de cette situation à plusieurs niveaux. Sportivement d'abord : le but premier de nos sections est que chaque licencié puisse s'adonner et prendre du plaisir dans l'activité qu'il pratique. L'année sportive de nos pratiques collectives n'ayant pas été au terme de leur saison, la frustration était bien réelle. Socialement ensuite, le rôle de nos sections est aussi (et surtout) de créer de l'échange et de l'interaction via la compétition et les manifestations organisées dans l'année. Sur ce point là également, la crise sanitaire nous a coupé d'événements festifs et de joies simples de partager des moments ensemble.

Mais laissons tout ça derrière nous et pensons à cette nouvelle année qui arrive ! Les membres des sections de l'ESAP sont déjà actifs depuis la rentrée de septembre et sont motivés pour mener à bien cette saison sportive. Football, basket, volley, gym, zumba, danse, badminton et tennis de table rassemblent près de 250 licenciés. Les nombreuses manifestations (repas, marche gourmande, tournoi...) sont reprogrammées aux calendriers des fêtes de nos communes. Ne manquez pas d'y participer !

Un grand merci aux anciennes municipalités qui nous ont accompagnés pendant leur mandat. Mais aussi aux nouveaux élus en mars, et qui ont su répondre aux besoins sanitaires des infrastructures sportives que nous fréquentons sur nos communes.

Bonne année 2021 à tous !

ÉSAP BASKET

C'est une année particulière qu'ont vécu toutes les sections de l'ESAP.

Certes, nous n'avions pu finir notre saison précédente et nous devons faire une pause en cette nouvelle saison 2020-2021 dû à la crise sanitaire ; mais nous espérons vous retrouver bientôt !

Pour cette saison, la section Basket a engagé 4 équipes féminines et compte 60 licenciés (joueuses/joueurs + bureau).

Seniors

U18-1 coaché par Emilie VAGUET

U18-2 coaché par Charline GEFFRELOT

U13 coaché par Sophie BRAJEUL

L'équipe des séniors a pu commencer son championnat, alors que celui des jeunes est en attente.

Les entraînements ont lieu à Plumieux :

Loisirs : Mardi de 17H00 à 18H00

U13 : Mercredi de 17h15 à 18h45

U18 et Séniors : Vendredi de 19h30 à 21H00

A ce jour, le bureau se compose de :

Présidente : Séraphine GEFFRELOT

Trésorier : Mickaël JOSSE

Secrétaire (s) : Charline GEFFRELOT ; Alexane LORANS & Marie DENIS

Membres : Yolande PERRON, Kristel CAOUREN, Elodie GLAIS, Typhaine GLAIS et Lorine GLAIS

L'ensemble des membres de l'ESAP BASKET vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ; prenez soin de vous et de vos proches afin que l'on puisse se retrouver au plus vite sur le terrain de basket !

Pour nous contacter : esap.basket@gmail.com

Vive l'ESAP !

ÉSAP FOOTBALL

ESAP FOOTBALL (ETOILE SUD ARMOR PORHOËT)

Le club rassemble les communes de LA TRINITE-PORHOËT, PLUMIEUX, SAINT-ÉTIENNE-DU-GUÉ-DE-L'ISLE, LE CAMBOUT et COËTLOGON.

Président : Georges DEBUCHY Vice-président : Guillaume THOMAS

Secrétaire : Benoît MOISAN et Pierrick LE CAM

Trésorier : Stéphane MORLEC et Arnaud LE FUR

La section football de l'ESAP propose la pratique du football dès l'âge de 5 ans jusqu'à la catégorie vétérans.



FOOT ANIMATION : de 5 ans à 14 ans.

Pratique du football sous les couleurs de l'ESAP dans le département du Morbihan.

Entraînement à Plumieux chaque mercredi (sauf vacances scolaires) de 14h15 à 15h15 pour les U7 et U9 et de 15h30 à 16h45 pour les U11 et U13. Les plateaux techniques et matchs se déroulent le samedi.

Contact : Stéphane MORLEC au 06.61.25.87.35 ou Guillaume THOMAS au 06 88 06 71 11

FOOT JEUNES : de 15 ans à 18 ans.

Pratique du football sous les couleurs du GJ LIÉ (Groupement de Jeunes du Lié) associant l'ESAP et Plémet FCCB. Entraînements chaque mercredi et matchs le samedi.

Contact : Corentin AUBRON 06 72 10 92 34 ou Georges DEBUCHY 06 21 22 97 50

FOOT SENIORS : après 18 ans.

Le club est composé de 3 équipes séniors en championnat de district 22, l'équipe première

évoluant en D1 depuis cette saison. Les entraînements ont lieu chaque mercredi et vendredi de 19h30 à 21h à Plumieux. Les matchs de championnat et de coupe se déroulent le dimanche sur les terrains de Plumieux, de la Trinité Porhoët, du Cambout et de Coëtlogon.

FOOT LOISIRS : à partir de 35 ans.

Une équipe loisirs, plus souvent appelée "vétérans", évolue dans le championnat district 35. A domicile, les matchs se déroulent au stade du Chauchix à La Trinité Porhoët.

Cette période sanitaire inédite de début de saison ne nous a pas permis d'envisager l'avenir sur un plan spécifiquement sportif. En revanche, le club est solide et nous pouvons voir l'avenir avec sérénité grâce au nombre de jeunes joueurs qui augmente chaque année. Cette saison 2020/21 sera marquée par le lancement d'un important tournoi de jeunes de 12 ans baptisé « ESAP CUP » qui se déroulera début juillet avec des équipes renommées de Paris et de Bretagne. Au total 24 équipes. Ce tournoi s'effectuera sur le terrain de Plumieux. Venez nombreux encourager les jeunes !



CALENDRIER DES FESTIVITÉS :

13 février 2021 à Plumieux : repas St Valentin à emporter

20 février 2021 à La Trinité-Porhoët : Loto



ÉSAP GYM/ ZUMBA

En cette nouvelle année 2020, l'ESAP GYM a lancé une nouvelle activité Danse Moderne. Les cours sont dispensés par Vanessa LE COZIC à la salle des fêtes de Le Cambout. Les cours se déroulent le mercredi de 17h à 20h de 5 ans à l'âge adultes :

Modern'1 : 5 à 7 ans 18h/19h

Modern'2 : 8 à 10 ans 17h/18h

Modern'3 : 11 à 15 ans 19h/20h

Modern'5 : 16 ans et plus (adultes) 20h/21h.

L'année se terminera par un gala de danse le Samedi 19 Juin à la Salle Omnisports de Plumieux.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter Angélique au 06 58 89 40 41.

A Plumieux a lieu la zumba le lundi de 19h00 à 20h00, et la gym step, le mardi soir de 19h30 à 20h30.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Présidente au 06 62 69 37 22.



ÉSAP BADMINTON

La section badminton de l'ETOILE SUD ARMOR PORHOËT recrute des joueurs. La section Badminton évolue sous un format « loisirs » et organise quelques rencontres avec les clubs voisins. Actuellement les séances se déroulent dans la salle de Plumieux le jeudi soir mais les lieux et jours des séances pourraient évoluer à l'avenir selon les souhaits des futurs joueurs et responsables de la section.

Toutes les personnes souhaitant découvrir la pratique du badminton et les passionnés du badminton sont invités à prendre contact avec Jean Michel GESTIN (La Trinité Porhoët) au 06 50 52 23 93 ou Samuel MIGNOT (Plumieux) au 06 62 91 11 20.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET BONNE ANNÉE 2021.



CAP SPORT

L'association propose depuis 6 ans déjà des activités sportives à l'année et/ou pendant les vacances scolaires aux enfants habitant notre territoire de Plumieux, Le Cambout, Saint-Étienne-du-Gué-de-l' Isle, Coëtlogon et La Chèze. Les dispositifs Cap Sport et Cap Sport Vacances existent depuis plus de 30 ans sur notre département et ont pour objectif de faire découvrir différents sports aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Ces dispositifs sont subventionnés par le Conseil Départemental ainsi que par les communes en grande partie et de ce fait sont très accessibles pour les familles.

Le dispositif Cap Sport à l'année a pour vocation :

- d'offrir aux jeunes une pratique sportive hebdomadaire, équilibrée et adaptée,
- d'être complémentaire de l'éducation physique de l'école,
- de développer les capacités physiques et motrices nécessaires à son épanouissement et à sa socialisation.

Le dispositif Cap Sport Vacances (vacances d'automne, d'hiver et de printemps) a pour vocation :

- participer à des mini stages sportifs adaptés à l'âge des enfants,
- permettre la rencontre avec d'autres enfants des mêmes âges,
- proposer des activités dans un climat de sécurité physique et affective,
- permettre aux enfants d'appréhender et de prendre conscience des impératifs de la vie collective,
- créer un dynamisme au sein de nos communes.

Infos pratiques : toutes les activités proposées sont encadrées par les éducateurs sportifs professionnels de l'Association CIDERAL Sport Encadrement. Les inscriptions se font en mairie de PLUMIEUX environ 15 jours avant chaque période de début d'activité. Le programme des activités est distribué dans les écoles.

Inscrits Cap Sport 2019/2020 : 36 enfants sur trois groupes différents

Cap Sport Vacances automne 2019 : 34 enfants inscrits sur trois stages différents.

Interlocutrice : Mme BOSCHET Carine, Présidente de l'association, 06 67 68 59 53 ou carineoreal@yahoo.fr.



LA CORN'AMUSE

La Corn'Amuse ne remonte pas sur les planches en 2021.

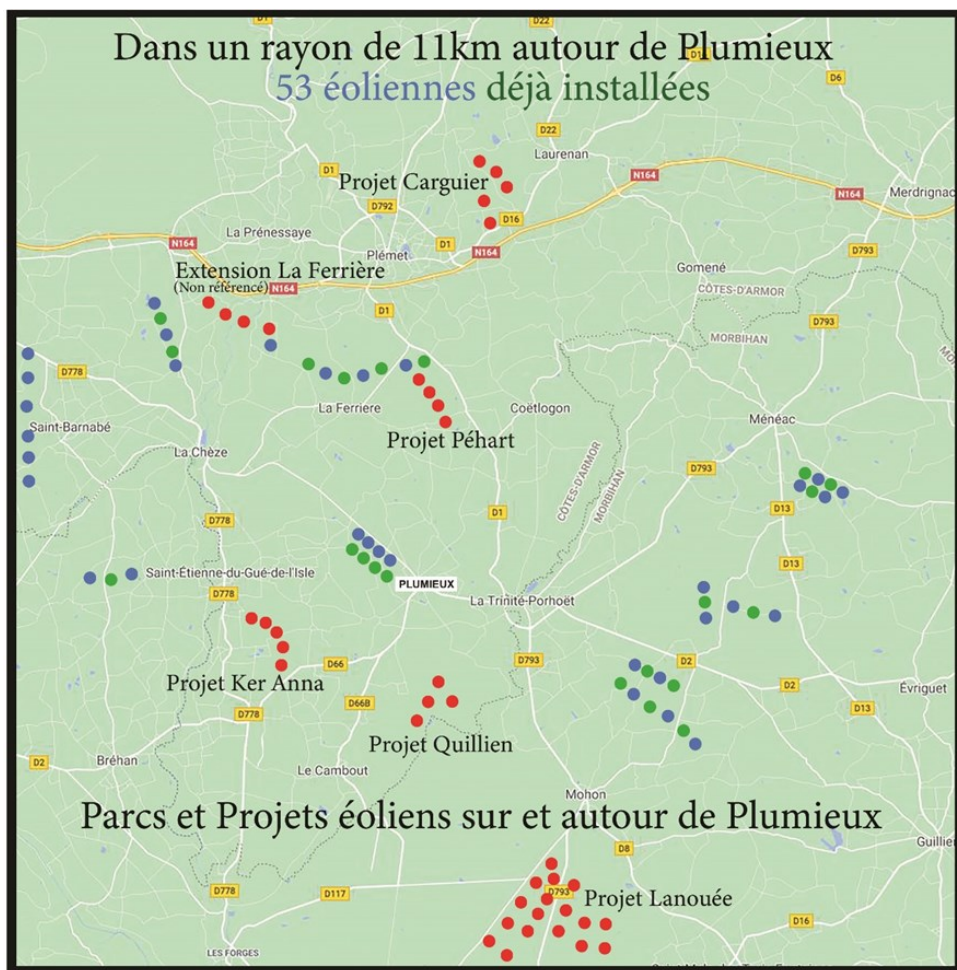
La Corn'Amuse, compte tenu du contexte sanitaire et ne sachant pas l'évolution que la Covid 19 pourrait avoir dans les prochains mois, a décidé de ne pas monter de spectacle en janvier Février 2021.

Espérant que tous nos fidèles spectateurs comprendront cette prise de précaution, la troupe vous donne dorénavant rendez-vous en 2022 pour un nouveau spectacle.

En attendant, prenez bien soin de vous et à très vite!

La troupe.

PLUMIEUX : votre environnement demain ?



Le plan ci-dessus répertorie les 53 éoliennes existantes dans un rayon de 11kms autour de Plumieux.

Les nouveaux projets figurent également au nombre de 35 (sans compter l'extension de La Ferrière).

L'IMAGINIEZ-VOUS AINSI ?

Malgré vos efforts dans la lutte « Les éoliennes d'accord mais pas toutes à Plumieux », (82% d'entre vous avaient demandé l'arrêt des projets) et en dépit de la position de la municipalité, les tentatives d'implantation se poursuivent.

M. le Préfet des Côtes d'Armor avait délivré un avis négatif pour le projet de Quillien en mai 2020, avant de revenir sur celui-ci le 9 novembre, et de donner finalement son accord sans la moindre explication ! Comprenez qui pourra...

Par ailleurs en mai 2019, le projet de Ker Anna a été refusé par tous, y compris la Préfecture. Suite à l'appel de la Société Keranna Energie, la Cour administrative de Nantes a sommé la préfecture d'accorder l'autorisation de construction d'éoliennes à Ker Anna, assortie d'une amende de 1500€ pour les frais d'avocats du promoteur !

Les arguments du tribunal administratif sont édifiants : «...ce site ne présente pas d'intérêt significatif...l'impact paysager sera limité grâce aux espaces boisés...les hameaux sont peu habités...Et le summum : « le projet a été bien accueilli »... !

Ces revirements préfectoraux nous interpellent, car qui, finalement décide de l'implantation des éoliennes ? Les promoteurs ? Les tribunaux qui n'ont aucune connaissance du terrain ? En tous cas pas, pas les habitants ni les élus dont les avis ne sont absolument pas pris en compte !

L'association « La Plum'au Vent » tient à remercier la municipalité de Plumieux pour l'octroi de la subvention ainsi que les Plumetaises et Plumetais qui ont participé en grand nombre à l'enquête publique concernant le projet de Péhart.

La Plum'Au Vent vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021 ! Un soutien lui est toujours possible, moyennant une cotisation annuelle de 5€. Un reçu vous sera délivré.

Contacts « laplumauvent@gmail.com » tél : 06 71 38 48 64

Notre site : www.laplumauvent.com

LA FNACA ET LE MONDE COMBATTANTS

L'hommage aux héros de 14/18.

L'année 2020 touchée par le Covid, les confinements et les attentats, aura sa place dans l'histoire de notre Pays.

La guerre sanitaire, les folies meurtrières qui frappant la France et ses pays voisins, nous interpellent au quotidien, nous devons rester vigilants et solidaires, car notre vie en dépend. Toutes activités, festivités, rassemblements et dates patriotiques, en sont perturbés. Malgré des cérémonies restreintes, nous avons rendu hommage à nos aînés le 8 Mai, puis à nos ancêtres le 11 Novembre. Avec la participation de Monsieur le Maire, des Adjoints, des porte-drapeaux, anciens combattants d'Algérie, et des enfants accompagnés par leurs parents.

Au monument aux morts, une gerbe est déposée, une minute de silence est observée, suivie du message du Ministre des anciens combattants lu par Monsieur le Maire, Jeanne LAUNAY a lu le message de l'UFAC édité par le Comité National de la FNACA, à la mémoire des Poilus et de la « première guerre mondiale », et nous avons chanté la Marseillaise.

L'Assemblée Générale du Comité se tient habituellement au mois de Novembre, mais avec le confinement, elle est annulée. Nous sommes 25 adhérents avec les veuves.

Nous avons une pensée particulière pour nos camarades qui viennent de nous quitter et aussi pour les familles endeuillées par la disparition d'un être cher.

Maurice TRILLARD est décédé en fin décembre de l'année dernière, Georges GUILLEMIN vient de nous quitter, il était trésorier du Comité depuis sa création en février 1964 et le décès récent d'Alexis JOSSELIN. Merci à nos compagnons pour leur fidélité à notre Fédération.

Nous nous associons à la peine d'André CHÉREL par le décès brutal de son épouse Marie-Madeleine.

Le rassemblement cantonal qui devait se tenir à SAINT-BARNABÉ le 19 Mars, a été annulé par le début du confinement, il est reporté au même lieu le 19 Mars 2021 ...? Ou pas.

Essayons tous ensemble de terminer cette fin d'année en restant unis et que la nouvelle année nous apporte « bonheur et santé ».



COMITÉ DES FÊTES

En 2020, Le Comité des Fêtes de Plumieux n'a pas pu organiser ses animations traditionnelles. Les grands rendez vous : « Fête Bretonne » du mois de mai, ainsi que « la Fête des Battages et des Vieux Métiers » du 15 août ont manqué à notre public habituel.

L'assemblée générale du vendredi 24 janvier dernier aura été l'événement majeur du comité des fêtes en 2020.

Cependant, des bénévoles du Comité des Fêtes se sont retrouvés à plusieurs reprises pour réaliser des travaux de modernisations de « stands » qui seront utilisés lors des prochaines fêtes des battages et des vieux métiers, ils ont également nettoyés le site du Ponceret (lavoir,...)

Par ailleurs, le Comité des Fêtes était présent lors du forum des associations du samedi 29 août, ce qui a permis de prendre contact avec des nouveaux habitants de la commune intéressés à l'idée de participer aux activités de l'association.

En 2021, la **11^{ème} JOURNÉE BRETONNE** est programmée pour le **samedi 29 MAI** sur le site du « Chef du Bos ».

Au programme : Randonnées Pédestres, VTT, repas cuits au four à bois (servis sous hangar), FEST NOZ,...

Le Conseil d'Administration du Comité des Fêtes espère également pouvoir vous donner rendez vous le **DIMANCHE 15 AOÛT** pour la Fête des Battages et des Vieux Métiers. Des nouveautés seront proposées.

Pour toute idée nouvelle permettant d'enrichir le programme de nos fêtes, merci de prendre contact avec les membres de l'association.

Contrairement aux années précédentes, le Comité des Fêtes n'organisera **pas son Assemblée Générale** en janvier 2021

Manifestations prévues en 2021 : *(programme susceptible d'évoluer selon contexte)*

Samedi 29 MAI : FÊTE BRETONNE avec Randonnées VTT et pédestre, ballade en calèche, ballade contée chantée. En fin d'après-midi et en soirée repas champêtre cuit au four à bois suivi d'un Fest Noz.

Dimanche 15 AOÛT au Ponceret: **FÊTES DES BATTAGES** et **DES VIEUX MÉTIERS** Les animations habituelles seront reconduites et plusieurs nouveautés en perspectives,...

Grillades le midi et le ragoût traditionnel au chaudron ainsi que le **FEST NOZ** en soirée.

Samedi 30 OCTOBRE : Fête d'automne avec **PILERIE** sur la place du Haras,...

Samedi 27 NOVEMBRE : Diffusion d'un film documentaire dans le cadre du mois du film documentaire et en partenariat avec la bibliothèque communale et le Cac Sud 22.

L'équipe du Comité des Fêtes de PLUMIEUX vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2021.

Les bénévoles lors de la fête des fruits d'automne (archive 2017) espèrent pouvoir vous donner rendez vous en 2021



Une poignée de bénévoles en travaux de rénovation des "stands animation" du Ponceret (cet été 2020)



Le nouveau bureau va préparer la Fête Bretonne du 30 Mai



PLUMIEUX QU'AILLEURS

Même confinés, les jeunes de Plumieux qu'ailleurs pensent à vous !

Notre association des jeunes s'est lancée il y a déjà 3 ans. Nous vous remercions une nouvelle fois de vos participations aux différentes manifestations. Même si cette année a été difficile, nous sommes motivés pour repartir de plus belle en 2021, avec, nous l'espérons, le retour de toutes nos manifestations. Le feu d'artifice sera donc de retour avec sans doute autant (voire plus...) de succès que les années précédentes !

Nous vous rappelons que l'association est ouverte à tous les jeunes, à partir de 15 ans. Elle est toujours composée d'un bureau sérieux, dynamique et sympathique.

Notre assemblée générale se tiendra en janvier, dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

En attendant de tous nous retrouver,
Meilleurs voeux pour cette nouvelle année, et surtout prenez soin de vous.

Les jeunes de Plumieux qu'ailleurs.

1D LUDIQUES

Nous avons fait des activités carnaval en février avec la confection de masque et un petit défilé sur la place de l'ancien haras et goûter avec les enfants et nous avons fini notre après midi par des jeux..

A partir de janvier, nous allons relancer la location de jeux 20 euros l'adhésion par famille et location de 2 à 3 jeux maximum à la fois. à rapporter tous les 15 jours. Il sera demandé une cotisation de 20 euros par jeu et suivant le jeu.

Nous commencerons le premier samedi de janvier après les fêtes. En attendant, passez tous de bonnes fêtes de fin et début d'année.

Nous vous attendons tous. Pour plus d'infos, appelez au 06 34 29 33 41. Laurence NOUVEL



ÉCOLE SAINTE ANNE

80 élèves fréquentent l'école Sainte Anne. Une nouvelle enseignante est venue compléter l'équipe cette année : Céline LE POTIER assure les enseignements en PS/MS, épaulée par Josianne ROUILLÉ (ASEM). Roselyne URVOY s'occupe des élèves de GS/CP et assure également la direction de l'école. Elle est remplacée le jeudi par Laura SOQUET. Sandrine MCHÉL enseigne dans la classe des CE1/CE2, et Nathalie LE BOULH en CM1/CM2.

Animations et projets d'année

La venue de Coronavirus a bousculé nos habitudes et les projets que nous vivons chaque année. Les enfants ont pu malgré tout bénéficier de l'intervention en sport de Emilie VAGUET de l'ACSE. Les élèves de CE1 et CE2 ont pratiqué la natation durant 11 séances à la piscine de Loudéac. Pour le moment, nous ne pouvons pas accéder à la bibliothèque communale en raison des conditions sanitaires. Nous espérons vivement pouvoir y retourner très vite.

Une éco-école

Engagés dans une démarche écologique depuis quelques temps, cette année sera l'occasion de valoriser le travail déjà entrepris. L'école tentera de décrocher à nouveau le label « éco-école ». Ce programme international d'éducation au développement durable a pour but d'encourager et d'accompagner les écoles dans leurs démarches écoresponsables. La thématique que nous avons retenue cette année est celle de « l'Eau ».

Pour sensibiliser les enfants à la préservation des océans, les classes de la GS au CM2 suivent le Vendée Globe. À travers les exploits des skippers, les enfants peuvent aussi étudier la faune et la flore aquatiques.

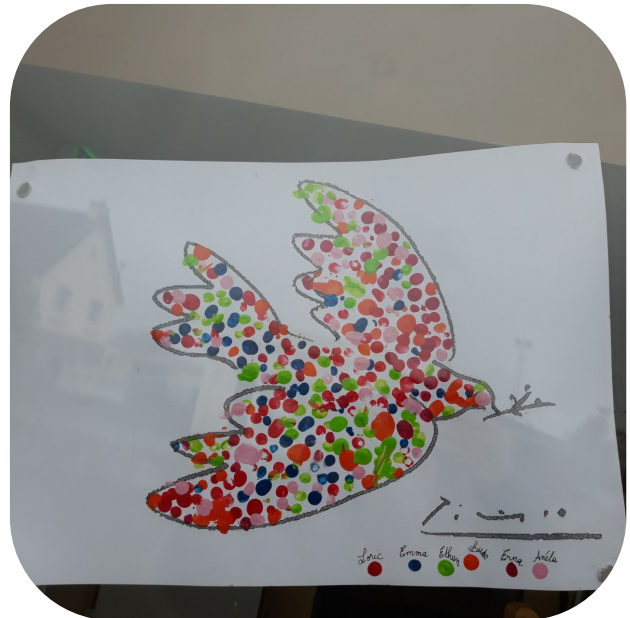
Les enfants, tournés vers les autres

Nous avons rendu hommage à Samuel PATY, enseignant décédé au début des vacances de la Toussaint. Nous avons redéfini avec nos élèves les notions de « respect de l'autre », « d'entraide » et de « l'acceptation des différences ». Chaque classe, en fonction des âges, a travaillé sur la liberté. Nous avons réalisé plusieurs colombes de la paix que nous avons affichées aux fenêtres de notre école.

Une école au cœur d'un réseau

L'école Sainte Anne travaille étroitement avec les écoles du secteur (Plémet, Saint Barnabé, et La Chèze). Cette année, nous ne pouvons pas nous rencontrer physiquement, alors nous allons réaliser une correspondance avec les écoles du secteur, pour échanger sur nos projets respectifs.

En relation resserrée avec le Collège de la Trinité Porhoët, une correspondance va également se mettre en place, entre les élèves de 6^{ième} et de CM2.



RPI LA FERRIÈRE /
PLÉMÉT / PLUMIEUX



Nous sommes allés à l'occasion du 11 novembre, découvrir le village. Les élèves ont ainsi échangé sur les symboles de la République en observant le monument aux morts sur la place de la mairie et connaître la devise de la France : Liberté, Égalité, Fraternité. Cette sortie était une occasion idéale pour aborder en Education Civique et Morale, les grands fondements de la République.

Le mois de novembre est propice à la plantation des bulbes. Les enfants devront faire preuve de patience, pour découvrir les fleurs qui sortiront au mois de mars.

Un nouveau carré potager a été aménagé dans la cour de l'école depuis la rentrée de novembre.

Les élèves travaillent en classe sur l'automne et les changements qui ont lieu dans la nature au fil des saisons. Au moment venu, les enfants sèmeront des graines et planteront des plants de légumes. Un petit chantier bien modeste mais qui a été apprécié des enfants !



Voici, une séance de sport dans la cour de l'école de la ferrière, classe unique de la petite section jusqu'au CE2. Il faut s'organiser, pour que chacun s'y retrouve. Des parcours sont mis en place afin de se perfectionner dans les différents domaines. Ici une séance de lancer et de passes pour les plus grands et pour les petits de maternelle : saut et course.



LES SAINTS PATRONS

Les Saints Patrons (Saint Pierre, Saint Paul, et Saint Rémy) ont été fêtés le 28 juin 2020 par une cérémonie à l'église, pas de repas à cause des conditions sanitaires. L'association continue à financer le fleurissement, et de petits achats pour l'église.



Le rendez-vous est donné pour le pardon des Saints Patrons le 11 juillet 2021.

Photo des bénévoles prise en 2019

LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Bienvenue au Club à tous les retraités.

Le Club est un endroit où l'on aime se retrouver deux fois par mois pour se distraire par des jeux : belote, tarot, scrabble, triomino, boules. Prendre aussi des collations, dont certaines améliorées. Goûter de Noël, galette des rois, fête des mères et pères, et notre traditionnel repas de fin d'année. Organiser des sorties d'une journée, afin de permettre aux personnes de lutter contre la solitude, et de rendre la vie plus heureuse. Il y a beaucoup de retraités qui hésitent à faire le premier pas : qu'ils sachent qu'ils seront les bienvenus tout au long de l'année.

Depuis Mars 2020, le Club est en confinement, et pour 2021, l'on va suivre l'évolution sanitaire du Covid-19.

Bonne année 2021 à toutes et à tous.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque veut développer son service de réservation et de consultation numérique pour vous offrir plus de choix de lecture.



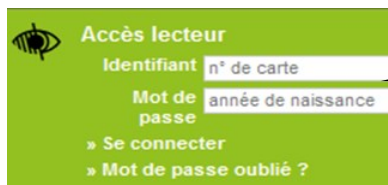
**En plus des livres appartenant à la bibliothèque de Plumieux,
2 sources et 2 modalités différentes pour élargir l'offre de la bibliothèque :**

Dans le réseau des bibliothèques de la **communauté de communes LCBC**, vous pouvez réserver directement des livres appartenant aux autres bibliothèques.

Une navette est mise en place une fois par semaine pour faire circuler les livres.

Vous devez pour cela aller sur le site : <https://www.bibliotheques.loudeac-communaute.bzh>

En haut à droite de l'écran : Vous saisissez vos identifiant et mot de passe



En haut à droite
de l'écran

Vous pouvez nous demander votre n°
de carte par mail :
bibliothequeplumieux@gmail.com

Cliquez sur "se connecter" et effectuez votre recherche dans la zone « Ma recherche » en haut à gauche de l'écran.

Un mode d'emploi détaillé de la réalisation d'une réservation est disponible en bibliothèque.

Vous pouvez aussi le demander par mail : bibliothequeplumieux@gmail.com

ou tout simplement demander à la bibliothèque de faire les réservations pour vous.

L'adhésion (gratuite) à la bibliothèque vous permet également d'avoir accès de chez vous aux ressources numériques de la **bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA)** et notamment vous pouvez consulter gratuitement un grand nombre de revues et quotidiens :

Rendez-vous sur le site de la bibliothèque des Côtes d'Armor :

<http://bca.cotesdarmor.fr/bcanumerique>

Nous pouvons réserver aussi pour vous, sur demande, des livres, CD et DVD à la BCA puisqu'une navette départementale dessert la bibliothèque 1 fois par mois.

Actualités

La bibliothèque de Plumieux participe aux animations proposées sur le territoire :

le prix des Ados: 6 titres. Priorité aux Ados (environ 14-17 ans), mais des adultes peuvent aussi y participer.

le prix des Lecteurs Adultes : 6 titres également.

La communauté de commune a doté la bibliothèque de ces livres .



JE TRIE et j'en suis fière !

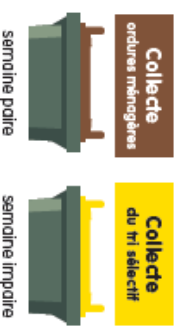


COLLECTE 2021 DES DÉCHETS MÉNAGERS

PLUMIEUX :
bourg, campagne et professionnels (C05)

Attention, les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de collecte
La collecte est effectuée entre 4 h et 22 h.

JEUDI



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ven. 1	Lun. 1	Lun. 1	Jeu. 1	Som. 1	Mar. 1	Jeu. 1	Mer. 1	Mer. 1	Ven. 1	Lun. 1	Mer. 1
Som. 2	Mar. 2	Mar. 2	Ven. 2	Dim. 2	Mer. 2	Ven. 2	Jeu. 2	Jeu. 2	Som. 2	Mar. 2	Jeu. 2
Dim. 3	Mer. 3	Mer. 3	Som. 3	Lun. 3	Jeu. 3	Som. 3	Mar. 3	Ven. 3	Dim. 3	Mer. 3	Ven. 3
Lun. 4	Jeu. 4	Jeu. 4	Dim. 4	Mar. 4	Ven. 4	Dim. 4	Mer. 4	Som. 4	Lun. 4	Jeu. 4	Som. 4
Mar. 5	Ven. 5	Ven. 5	Lun. 5	Mer. 5	Som. 5	Jeu. 5	Dim. 5	Dim. 5	Mar. 5	Ven. 5	Dim. 5
Mer. 6	Som. 6	Som. 6	Mar. 6	Jeu. 6	Dim. 6	Ven. 6	Lun. 6	Lun. 6	Mer. 6	Som. 6	Lun. 6
Jeu. 7	Dim. 7	Dim. 7	Mer. 7	Ven. 7	Lun. 7	Mar. 7	Mar. 7	Mar. 7	Jeu. 7	Dim. 7	Mar. 7
Ven. 8	Lun. 8	Lun. 8	Jeu. 8	Som. 8	Mar. 8	Jeu. 8	Mer. 8	Mer. 8	Ven. 8	Lun. 8	Mer. 8
Som. 9	Mar. 9	Mar. 9	Dim. 9	Dim. 9	Mer. 9	Ven. 9	Lun. 9	Jeu. 9	Som. 9	Mar. 9	Jeu. 9
Dim. 10	Mer. 10	Mer. 10	Som. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Som. 10	Mar. 10	Ven. 10	Dim. 10	Mer. 10	Ven. 10
Lun. 11	Jeu. 11	Jeu. 11	Dim. 11	Mar. 11	Ven. 11	Dim. 11	Mer. 11	Som. 11	Lun. 11	Jeu. 11	Som. 11
Mar. 12	Ven. 12	Ven. 12	Lun. 12	Mer. 12	Som. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Dim. 12	Mar. 12	Dim. 12	Dim. 12
Mer. 13	Som. 13	Som. 13	Mar. 13	Jeu. 13	Lun. 13	Mar. 13	Ven. 13	Lun. 13	Mer. 13	Som. 13	Lun. 13
Jeu. 14	Dim. 14	Dim. 14	Mer. 14	Ven. 14	Lun. 14	Mer. 14	Som. 14	Mar. 14	Jeu. 14	Dim. 14	Mar. 14
Ven. 15	Lun. 15	Lun. 15	Jeu. 15	Som. 15	Mar. 15	Jeu. 15	Dim. 15	Mer. 15	Ven. 15	Lun. 15	Mer. 15
Som. 16	Mar. 16	Mar. 16	Ven. 16	Dim. 16	Mer. 16	Ven. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Som. 16	Mar. 16	Jeu. 16
Dim. 17	Mer. 17	Mer. 17	Som. 17	Lun. 17	Jeu. 17	Dim. 17	Mar. 17	Ven. 17	Dim. 17	Mer. 17	Ven. 17
Lun. 18	Jeu. 18	Jeu. 18	Dim. 18	Mar. 18	Ven. 18	Jeu. 18	Dim. 18	Som. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Som. 18
Mar. 19	Ven. 19	Ven. 19	Lun. 19	Mer. 19	Som. 19	Dim. 19	Mer. 19	Dim. 19	Ven. 19	Ven. 19	Dim. 19
Mer. 20	Som. 20	Som. 20	Mar. 20	Jeu. 20	Lun. 20	Mar. 20	Lun. 20	Lun. 20	Mer. 20	Som. 20	Lun. 20
Jeu. 21	Dim. 21	Dim. 21	Mer. 21	Ven. 21	Dim. 21	Mer. 21	Dim. 21	Mer. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Mer. 21
Ven. 22	Lun. 22	Lun. 22	Jeu. 22	Som. 22	Mar. 22	Jeu. 22	Lun. 22	Som. 22	Ven. 22	Ven. 22	Mer. 22
Som. 23	Mar. 23	Mar. 23	Ven. 23	Dim. 23	Mer. 23	Ven. 23	Dim. 23	Dim. 23	Mar. 23	Dim. 23	Mer. 23
Dim. 24	Mer. 24	Mer. 24	Som. 24	Lun. 24	Jeu. 24	Som. 24	Mar. 24	Ven. 24	Dim. 24	Mer. 24	Ven. 24
Lun. 25	Jeu. 25	Jeu. 25	Dim. 25	Mar. 25	Ven. 25	Dim. 25	Mer. 25	Som. 25	Lun. 25	Jeu. 25	Som. 25
Mar. 26	Ven. 26	Ven. 26	Lun. 26	Mer. 26	Som. 26	Lun. 26	Dim. 26	Dim. 26	Mar. 26	Ven. 26	Dim. 26
Mer. 27	Som. 27	Som. 27	Mar. 27	Jeu. 27	Dim. 27	Mar. 27	Ven. 27	Lun. 27	Mer. 27	Som. 27	Lun. 27
Jeu. 28	Dim. 28	Dim. 28	Mer. 28	Ven. 28	Lun. 28	Mer. 28	Dim. 28	Mer. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mer. 28
Ven. 29			Jeu. 29	Som. 29	Mar. 29	Jeu. 29	Lun. 29	Mer. 29	Ven. 29	Mar. 29	Jeu. 29
Som. 30			Dim. 29	Dim. 30	Mer. 30	Ven. 30	Dim. 29	Mer. 29	Dim. 29	Lun. 29	Mer. 29
Dim. 31			Ven. 30	Lun. 31	Mer. 31	Dim. 31	Mer. 31	Jeu. 30	Dim. 31	Mar. 30	Ven. 31